

CONNAISSANCE DES LETTRES DE L'ALPHABET (2)

Pourquoi apprendre les lettres de l'alphabet ?

Pour entrer dans un **système linguistique** que l'élève doit progressivement saisir et manipuler. Ce système linguistique est propre à chaque langue, il définit les mots (lexique) et les règles (syntaxe) qui permettent d'ordonner les mots pour transmettre du sens. Chaque langue repose sur un choix particulier de sons, ou phonèmes, et sur des règles pour les organiser (anglais et français n'utilisent par exemple, pas les mêmes sons pour construire des mots (le /u/ français n'existe pas en anglais et le /th/ anglais n'est pas utilisé en français ; aucun mot français ne commence par /t/, une suite de phonèmes pourtant possible au milieu du mot comme dans atlantique). Ce **principe alphabétique** reliant phonèmes et graphèmes constituent de la langue.

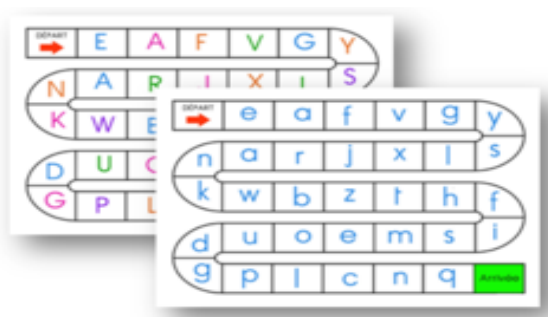
Mais cela suffit-il ?

Ce système linguistique ne suffit pas, car **parler ou écrire** ne sont pas des actes gratuits, et donc il est à l'interface avec deux autres systèmes, qui eux ne sont pas spécifiques d'une langue mais universels: un **système symbolique et conceptuel** (les idées que l'on veut transmettre) et un **système social** (les autres êtres humains à qui nos messages sont adressés).



Quelques exemples d'activités possibles pour mémoriser le nom des lettres

- **La commande de lettres** : commander des lettres auprès d'un autre élève en indiquant leur nom et en produisant leur son.
- **Le jeu de l'ophtalmo** : à partir de l'alphabet d'ophtalmologiste lettres de tailles et typographies différentes, jouer le rôle du patient dont l'ophtalmologiste teste la vue en nommant les lettres et/ou les bruitant au fur et à mesure que l'ophtalmologiste les pointe ;
- **Le jeu de l'oie des lettres** : se déplacer sur la piste à l'aide d'un dé. Nommer et bruite la lettre représentée dans la case sur laquelle arrive le pion. Rester dans cette case lorsque la réponse est correcte. Reculer d'une case dans le cas contraire .



- Proposer des **activités courtes, structurées, régulières, variées**, adaptées aux capacités des élèves pour stabiliser les apprentissages
- Rappeler systématiquement les **finalités de l'apprentissage** : *« j'apprends à dire le nom et le son des lettres pour apprendre à lire et à écrire tel mot »* !

De **nombreuses ressources** pour la classe offrent des situations de jeu qui permettent de mettre en évidence les rapports lettre/ son dont la ressource d'accompagnement pour l'école maternelle : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions- PartielIII.2- https://cache.média.eduscol.education.fr/file/Langage/39/8/Ress_C1_langage_ecrit_principe_456398.pdf

Apprendre les lettres de l'alphabet est-il suffisant ?

NON

La **conscience phonologique** ainsi que la **compréhension du principe alphabétique** sont travaillées **conjointement** et en **complémentarité**, en tenant compte de l'âge des élèves et de leurs capacités motrices, visuelles et cognitives. La **connaissance des lettres** implique que l'élève apprenne le **son, le nom et le tracé de la lettre**, non pas de manière successive mais dans une **modalité d'aller-retour**.

Écrire pour accéder au principe alphabétique ?

La référence à la forme de l'objet pour écrire disparaît généralement entre 4 et 5 ans au moment où l'élève prend conscience que l'écriture code des sons et non du sens. Les jeunes élèves comprennent **les relations qui existent entre les lettres et les sons** avant de pouvoir les transcrire. Dès qu'ils ont compris la différence entre le dessin et l'écriture et qu'ils ont appris des lettres de l'alphabet, ils **essaient de représenter à l'écrit les sons qu'ils entendent**. Ils utilisent le nom des lettres pour **représenter les sons entendus**. **Les essais d'écriture dès lors participent au développement de la conscience phonémique**.

Et les essais d'écriture ?

Cette pratique regroupe plusieurs activités : essais guidés puis libres dans l'espace dédié en PS-MS-GS, projet d'écriture en groupes ou en classe entière en PS-MS-GS et commandes de mots pour s'entraîner en MS-GS. Les essais d'écriture permettent aux élèves d'utiliser ce qu'ils ont travaillé en phonologie en leur **donnant un sens**. L'élève est en perspective vers l'écriture et vers la lecture. Lors de l'écriture d'un mot par exemple, les élèves peuvent s'appuyer sur la segmentation syllabique, sur la localisation d'un phonème, sur son prolongement.

Les abécédaires

Supports culturels, les abécédaires en classe concourent à faire connaître les lettres de l'alphabet : ils permettent d'approcher la notion **d'initiale d'un mot et le sens de lecture**.

« En fonction du sujet retenu, les enfants regroupent les mots trouvés et écrits en distinguant leur première lettre. Quand deux mots partagent une **initiale identique qui produit un son différent** (Amadou et Aurélien ou Corentin, Charlotte, Cynthia), l'enseignant devra verbaliser, faire observer qu'une même lettre peut produire des sons différents en fonction des autres lettres qui la suivent. Il ne cherchera pas, dans ce cas, à établir une relation précise lettres/sons, ni à être exhaustif. »
Ressources pour l'école maternelle disponibles sur Eduscol - Partie III.2 - L'écrit - Découvrir le principe alphabétique pages 14, 15, 16 Partie III.2 - L'écrit - Découvrir le principe alphabétique.



La dictée à l'adulte

L'élève devient capable de **raconter et de négocier** avec le professeur ce qui est à écrire. L'intérêt de cette activité repose sur la mise en mémoire de l'énoncé, **sa segmentation** pour que le professeur puisse l'écrire. Le professeur **oralise en même temps qu'il écrit**. Il s'attache à éclairer les élèves sur **les procédures** à utiliser. Le professeur met un « **haut-parleur** » **sur sa pensée**, se montre en train de **faire et de dire**. Il demande à l'élève de repérer les morceaux d'énoncés non encore écrits, ce qui oblige l'élève à prendre des repères dans la chaîne orale et dans l'acte graphique. **Le système verbal, les substituts, les chaînes d'accord et le lexique sont ainsi approchés**. L'efficacité de l'activité tient à une pratique régulière, quasi quotidienne, et à des modalités adaptées. Il est préférable de la faire pratiquer en tout petit groupe, voire en relation duelle, tant pour faire travailler à l'oral l'énoncé à écrire que pour focaliser l'attention de l'élève sur **les règles du langage écrit**.

La classe inventée (écriture autonome)

« J'ai imaginé les enfants dans ma tête. Je vais vous dire comment je les vois et vous les dessinerez ; chaque jour je vais vous décrire un enfant et vous le dessinerez, au bout d'un moment, nous aurons toute la classe inventée qui sera dessinée. Et chaque jour je vous dirai comment s'appelle l'élève inventé et vous essaieriez d'écrire son prénom. Vous ne savez pas comment ça s'écrit, je ne vous demande pas de savoir écrire, je vous demande juste d'essayer d'écrire. »

D'après une proposition de Mireille BRIGAUDIOT : « Le langage et l'école maternelle.

Retrouvez le descriptif détaillé :

[http://www2.ac-](http://www2.ac-lyon.fr/etab/ien/rhone/oullins/IMG/pdf/prep_seq_essais_écriture_gs.pdf)

lyon.fr/etab/ien/rhone/oullins/IMG/pdf/prep_seq_essais_écriture_gs.pdf